

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Concurrence et consommation : 3 mois pour s'imprégner des nouveaux textes communautaires

GRM

Libreville/Gabon

DEBUTE le 14 septembre dernier, les séminaires de vulgarisation et de formation sur les nouveaux textes en matière de concurrence et de consommation au sein de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) ont pris, récemment à l'Institut de l'économie et des finances-Pôle régional de formation de Libreville (IEF). Experts et autres participants ont eu, trois mois durant, des échanges enrichissants sur une thématique essentielle dans le développement des économies des pays membres de cet espace communautaire. C'est d'ailleurs pour cette raison que, en présence de son collègue en charge du Commerce, Hugues Mbadinga Madiya, la ministre de l'Economie et de la Relance, Janine Lydie Roboty-Mbou, a sollicité de la Cémac "que ces rencontres s'étendent dans les autres domaines pour lesquels nous avons, au sein de nos instances communautaires,

pris un certain nombre de règlements et directives qui doivent être vulgarisés, afin de permettre une meilleure intégration de nos Etats". C'est essentiel, selon la ministre, qui pense que les séminaires organisés dans la capitale gabonaise feront école pour parvenir à cet objectif. Le moins que l'on puisse dire est que les débats au cours de ce trimestre finissant ont montré l'importance de la concurrence et de la consommation en zone Cémac. "Aujourd'hui, nous pouvons mesurer le chemin parcouru depuis septembre, autour de cet important projet visant, d'une part, la vulgarisation des nouveaux textes de la Cémac encadrant la concurrence et la protection du consommateur et, d'autre part, la formation des personnes dédiées et basée sur le manuel de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced) traitant de ces problématiques, ainsi que celles de l'économie de marché, de façon générale", a déclaré Mme Roboty-Mbou.



Les ministres Hugues Mbadinga Madiya (Commerce) et Janine Lydie Roboty-Mbou (Economie), lors de la cérémonie de clôture.

Les banques exemptées du pass sanitaire

MSM

Libreville/Gabon

FACE à la menace de grève brandie par les employés du secteur bancaire en réaction aux dernières mesures gouvernementales (vaccin obligatoire et test PCR négatif pour accéder dans les banques), la ministre de l'Economie et de la Relance, Nicole Jeanine Lydie Roboty-Mbou, a finalement cédé à la pression de l'Association professionnelle des établissements de crédit (APEC).

Dans une correspondance adressée le 17 décembre dernier, le

membre du gouvernement a rassuré l'organisation syndicale de ce que le test PCR négatif datant de moins de deux semaines ou d'une attestation de vaccination ne sont pas obligatoires dans ce secteur précis.

"Les banques font partie des services essentiels de base, au sens de l'article 5 du décret n°00106/PR/MEFPTFPDS du 10 avril 2020. Ainsi, les clients et les usagers accédant à vos guichets respectifs sont exemptés de présenter un test PCR négatif de moins de 14 jours ou une attestation de vaccination", a indiqué la ministre de l'Economie.



CNAMGS
Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale

REPUBLIQUE GABONAISE
Union - Travail - Justice

COMMUNIQUE

ACTIVITE MEDICO-CHIRURGICALE POUR POSE DE PROTHESES ET CONFECTION DE FISTULES ARTERIO-VEINEUSES (FAV)

A l'invitation de la **CNAMGS**, le docteur **Afif GHASSANI**, Chirurgien vasculaire, séjournera à Libreville du **22 au 30 Décembre 2021**, dans le cadre d'une activité médico-chirurgicale portant sur la pose de prothèses et la confection de fistules artérioveineuses.

Cette mission s'effectuera à l'Hôpital des Instructions des Armées d'Akanda. (HIAA)

DATES	LIEU	ACTIVITES	HORAIRES
Mercredi 22 Décembre 2021	HIAA	Visite des premiers patients hospitalisés	De 17h00 à 19h00
Jeudi 23 Décembre 2021	HIAA	Interventions chirurgicales /Poses de prothèses et Confection de Fistules artérioveineuses (FAV)	De 8h00 à 18h00
Vendredi 24 Décembre 2021	HIAA		De 8h00 à 18h00
Lundi 27 Décembre 2021	HIAA		De 8h00 à 18h00
Mardi 28 Décembre 2021	HIAA		De 8h00 à 18h00
Mercredi 29 Décembre 2021	HIAA		De 8h00 à 18h00

Les patients sélectionnés par les différents centres d'hémodialyses sont priés de se présenter au préalable au service de chirurgie thoracique et vasculaire du Centre Hospitalier Universitaire de Libreville(CHUL) le **lundi 20 décembre 2021 de 8h à 12h pour des consultations pré opératoire**

Contacts :

CNAMGS Médecin référent : 065-99-07-32
Service de Chirurgie Thoracique et Vasculaire : 066-20-20-55
Service d'Anesthésie Réanimation :066221605 (CHUL) / : 066607825 HIAA

Le Directeur Général



Severin Maxime ANGUILLE

Établissement Public - Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale
Siège Social: Blvd du Bord de Mer - B.P. 3999 Libreville-Gabon - Tél: (241) 77 89 65/66/67/68 - Fax: (241) 77 89 64